

# INFORMATION EUAUX

N° 611  
avril  
mai  
juin  
2014

Invitation :  
**EURO-RIOB 2014**  
pour l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau"  
Bucarest - Roumanie - 13 - 16 novembre 2014  
Inscrivez-vous : [www.riob.org](http://www.riob.org)

## La synthèse de l'OIEau :

Gérer les ressources en eau dans le contexte du changement climatique :  
quelles stratégies pour les pays européens ?

## 3<sup>ème</sup> Forum International de l'Eau d'Istanbul

"Le Pacte d'Istanbul" des Autorités locales  
pour l'eau et l'assainissement

## 7<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau :

Daegu - Gyeongju - Corée du Sud - Avril 2015

## SEMIDE :

Le projet "demEAUmed"

## Union Européenne :

Pour le droit à l'eau potable et à l'assainissement

## "SADIEau" :

Le Système Africain de Documentation et d'Information sur l'Eau

## Agence Européenne pour l'Environnement :

Un meilleur accès aux données sur l'eau en Europe

## AFD :

Renforcement des engagements de la France pour l'AEPA

## CGEDD :

Evaluation de la mise en œuvre des SDAGE

## FP2E :

Partenariat avec les Chambres d'Agriculture

## Agences de l'Eau :

- SN : le tableau de bord du SDAGE
- Coopération en Afrique de l'Ouest
- LB : actualisation de l'Etat des Lieux

## OIEau :

- Un nouveau Cahier technique "Eaux Pluviales"
- Les "Journées de l'OIEau" du 3<sup>ème</sup> trimestre 2014



Office  
International  
de l'Eau

**A@U@VEILLE**

Toute l'actualité de l'eau  
en direct sur votre smartphone !

## Librairie :

- Le filtre planté de roseaux : guide d'exploitation
- Le grand jeu - Chroniques géopolitiques de l'eau
- Ecologie des zones humides : concepts, méthodes et démarches

## GÉRER LES RESSOURCES EN EAU DANS LE CONTEXTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : QUELLES STRATÉGIES POUR LES PAYS EUROPÉENS ?

Le changement climatique et ses conséquences pour l'homme et son environnement se sont imposés comme une préoccupation majeure du 21<sup>ème</sup> siècle. Les principaux effets identifiés à ce jour concernant les ressources en eau sont :

- une modification des cycles hydriques,
- l'accroissement de la fréquence de phénomènes climatiques extrêmes (inondations, sécheresses, tempêtes, érosion),
- l'augmentation du niveau des mers et des océans, avec des conséquences très diversifiées selon les régions et les pays.

Il existe différents niveaux d'adaptation pour réduire ces effets négatifs :

- la limitation de l'exposition aux risques : telle que la construction de digue contre les inondations, etc.,
- la diminution de la sensibilité des systèmes aux aléas : choix de cultures ou de variétés peu consommatrices d'eau ou résistantes à la sécheresse, par exemple,
- l'augmentation de la capacité de réaction face aux aléas : organisation de plans d'urgence, etc.,
- la diminution de l'impact économique des dommages subis : assurance et plan de solidarité nationale.

Une stratégie d'adaptation aux conséquences du changement climatique, repose sur un ensemble de politiques et de mesures dont l'objectif principal est de réduire la vulnérabilité aux risques et aux changements. Selon les circonstances, la stratégie peut être développée au niveau national, appliquant l'adaptation entre les secteurs, les régions et les populations vulnérables, mais elle peut être aussi plus limitée, se concentrant sur seulement un ou deux secteurs ou régions particulièrement exposés, ou plus large dans les bassins transfrontaliers, par exemple.

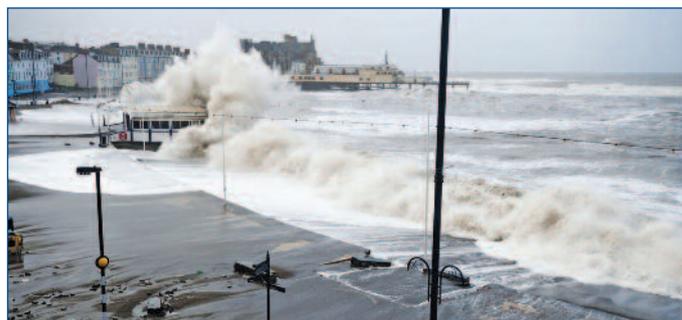
### Les facteurs de motivation

Dans le cas des pays étudiés (l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, la France et les Pays-Bas), plusieurs initiatives de l'Union Européenne ont contribué à l'émergence des stratégies d'adaptation : la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE), le "Blue Print", la Directive Inondation, la stratégie communautaire sur la sécheresse et le manque d'eau ainsi que le Livre Blanc sur l'adaptation, ou encore les mesures issues de la réforme de la Politique Agricole Commune. Le Danemark, l'Allemagne et les Pays-Bas ont très nettement orienté leur stratégie d'adaptation sur la réduction de la vulnérabilité aux inondations

Les conséquences d'événements extrêmes, combinées avec un développement rapide des connaissances sur la vulnérabilité des régions les plus exposées, constituent aussi un élément déclencheur majeur dans la mise en place des stratégies d'adaptation.

### Les secteurs pris en compte

Les domaines de vulnérabilité identifiés sont souvent communs et plusieurs thématiques se retrouvent dans les différentes stratégies d'adaptation. Certains pays traitent l'ensemble des thématiques sur un même plan (Danemark, Allemagne et Espagne). D'autres ont identifié certains domaines particulièrement vulnérables sur lesquels se concentrer.



Ainsi, la France se préoccupe particulièrement de la gestion quantitative et qualitative de l'eau, de la gestion des zones côtières et de problématiques écologiques, alors que les Pays-Bas se penchent davantage sur des problématiques de gestion de l'eau et des zones côtières, les inondations, l'aménagement du territoire et la biodiversité.

### Des appuis primordiaux : la R&D, la réglementation, les incitations financières, la coopération transfrontalière

L'objectif ultime des stratégies nationales est le développement d'actions d'adaptation aux échelles spatiales adéquates. Cela implique un cadrage des recherches et des actions.

Les Gouvernements et Organismes publics des Pays-Bas et de l'Allemagne allouent des budgets importants pour mettre en place des programmes de recherche sur l'adaptation et la vulnérabilité à l'échelle régionale et locale.

Les pays de l'UE travaillent aussi à renforcer le code juridique concernant la prévention des risques d'inondation et la délimitation des zones inconstructibles qui leurs sont associées. Par ailleurs, les efforts se portent également sur la révision des dispositions législatives du dimensionnement des ouvrages hydrauliques.

Le financement de mesures d'adaptation au changement climatique permet de diminuer significativement les coûts par rapport à l'inaction.

Le rôle des Pouvoirs Publics est aussi de mettre en place des dispositifs permettant le développement de l'adaptation autonome, entreprise naturellement par les individus, les ménages et les entreprises en réponse au changement climatique.

Un problème particulier de la gestion des ressources en eau tient au fait que près de la moitié de la surface terrestre de la planète est drainée par des bassins fluviaux transfrontaliers. Une coopération entre pays riverains doit donc s'organiser pour la gestion de ces cours d'eau.

**Ces extraits proviennent d'une synthèse de Charles-Joseph BOIS, étudiant d'AgroParisTech Montpellier : "Analyse critique des stratégies de gestion et de mobilisation de la ressource en eau pour s'adapter au changement climatique".**

**Le texte intégral peut être commandé à l'adresse : [eadoc@oieau.fr](mailto:eadoc@oieau.fr).**

**La liste complète des Synthèses disponibles est consultable sur le site :**

**[www.oieau.org/documentation](http://www.oieau.org/documentation)**

## 3<sup>ÈME</sup> FORUM INTERNATIONAL DE L'EAU D'ISTANBUL



Précédant d'un an chaque Forum Mondial de l'Eau, le Forum d'Istanbul vise à fournir à ce dernier des éléments de réflexion actualisés.

Cette 3<sup>ème</sup> édition, qui a eu lieu du 27 au 29 mai, a ainsi contribué au 7<sup>ème</sup> Forum de Daegu en focalisant ses débats sur deux principaux thèmes : la sécurité pour l'eau et les aspects réglementaires liés à l'eau.

Au cours de sessions thématiques, les relations eau/sécurité alimentaire/énergie/environnement, l'adaptation au changement climatique, le développement de la coopération internationale dans le cadre des eaux transfrontalières, le droit à l'accès à l'eau et à l'assainissement, l'amélioration de la réglementation pour assurer une protection efficace des ressources, ont fait l'objet de discussions approfondies.

Le Secrétaire Technique Permanent du RIOB, M. Jean-François Donzier, a pris une part active aux débats sur la sécurité pour l'eau et les objectifs de développement durable ainsi que sur les cadres juridiques de la gestion des ressources en eau.

Le RIOB a aussi participé, dans le cadre d'une session spéciale, à la présentation de l'Initiative de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau, un travail approfondi conduit pour aider les décideurs à faire face aux principaux défis mondiaux, conduire des réformes et améliorer les résultats de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques de l'eau.

L'Office International de l'Eau, quant à lui, a participé à deux événements parallèles :

- "AquaForMed" : le Réseau Méditerranéen des Organismes de Formation aux Métiers de l'Eau ;
- le Processus Préparatoire Régional Europe du Forum Mondial de l'Eau 2015 de Daegu, co-organisé par le Partenariat Danois de l'Eau et le Partenariat Français pour l'Eau, avec l'appui de l'OIEau et du Forum Danois de l'Eau (DWF).



**SUEN - TURKISH WATER INSTITUTE**

*Libadiye Cad No:54*

*DSİ 14.Bölge Küçükçamlıca Üsküdar*

*34696 ISTANBUL - Turquie*

*Tél. : +90 216 325 49 92 - Fax: +90 216 428 09 92*

*www.iusf.org.tr*

**ISTANBUL  
INTERNATIONAL  
WATER FORUM**

## "EURO-RIOB 2014"

### 12 - 15 NOVEMBRE 2014 - BUCAREST - ROUMANIE

À l'invitation du Ministère roumain de l'Environnement et du Changement Climatique, de l'Agence Nationale "APELE ROMANE" et de l'Institut National d'Hydrologie et de Gestion de l'Eau, en partenariat avec le CEENBO, le REMOB et le Groupe des Organismes de Bassin Européens pour l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau, la 12<sup>ème</sup> Conférence Internationale "EURO-RIOB 2014" se tiendra du 12 au 15 novembre 2014 à Bucarest en Roumanie.

Les discussions tourneront autour des thèmes suivants :

- La restauration des rivières et les Mesures Naturelles de Rétention d'Eau : comment aider à la mise en œuvre de la DCE avec une meilleure intégration des Directives Européennes et des approches par bassin mieux intégrées ?
- Valoriser les résultats des programmes de surveillance de la DCE, avec une comparaison européenne des outils de communication.

Seront également abordées les questions de :

- La préparation des seconds Plans de Gestion (2016-2021) prévus par la DCE, avec l'intégration des questions de quantité d'eau ; l'adaptation au changement climatique ; une meilleure intégration avec d'autres Directives de l'UE (Inondations et Stratégie Marine) et des politiques sectorielles ;

- La mise en œuvre et le financement des mesures, avec l'accès aux financements (en particulier aux fonds structurels de l'UE), le principe de recouvrement des coûts ; l'analyse coût - efficacité pour une combinaison rentable de mesures ;
- La gouvernance de l'eau dans les bassins transfrontaliers, avec les Districts Internationaux définis par la DCE ; le rôle et les moyens des Commissions Internationales ; les conventions et accords bi et multilatéraux ; la mise en œuvre des principes de la DCE dans les pays riverains de l'Union Européenne.

La préparation de la contribution au 7<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau de Daegu fera également l'objet d'une séance de travail dans le cadre du Processus Préparatoire Régional Europe.

**Pour consulter le programme et s'inscrire :**  
[www.riob.org/euro-riob-2014](http://www.riob.org/euro-riob-2014)



**RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN**

**Secrétariat Technique Permanent - OIEau**

**21, rue de Madrid - 75008 PARIS**

**Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45**

**riob2@wanadoo.fr - www.riob.org**



## GESTION INTÉGRÉE DES BASSINS : L'OMVS ET SES PARTENAIRES RELANÇENT LE SYSTÈME AFRICAIN D'INFORMATION SUR L'EAU



Le Système Africain de Documentation et d'Information sur l'Eau (SADIEau) vient d'être relancé par l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS), en sa qualité de Secrétaire du Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB), avec le soutien de l'Union Européenne.

La phase pilote de SADIEau, en 2007, avait été rendue possible grâce à l'implication de cinq partenaires, sous la conduite de l'OMVS, à savoir le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement (CREPA), le "Water Engineering Development Center", l'Office International de l'Eau et le Programme Solidarité Eau.

Elle a abouti en 2010 à la sélection de 20 Points Focaux dans 9 Pays africains.

Toutefois, le manque de moyens de ces Points Focaux a été un frein au rapide développement du projet.

La relance du SADIEau se fera sur la base d'un dispositif durable de collecte et de gestion des données sur l'eau,

ce qui requiert l'implication et la concertation permanente entre les différentes parties prenantes.

Le projet de Renforcement des Institutions de Gestion des Eaux Transfrontalières en Afrique (SITWA - Strengthening Institutions for Transboundary Water Management in Africa), financé par la Facilité Européenne pour l'Eau, fournit en effet un appui technique et financier conséquent aux 20 Points Focaux de SADIEau.

La maintenance et le contrôle qualité du portail sont ainsi prévus, tout comme l'actualisation des outils de gestion de l'information et la mise à jour du portail, pour répondre aux besoins sans cesse croissants des partenaires et du public ciblé.

### OMVS

Rocade Fann Bel-Air Cerf-Volant  
B. P. 3152 DAKAR-FANN - Sénégal  
Tél. : (+221) 33 859 81 81 - Fax : (+221) 33 864 01 63  
[www.omvs.org](http://www.omvs.org)



## SECOND SOMMET DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DU MÉKONG



Du 2 au 5 avril dernier, à Ho-Chi-Minh-Ville, plus de 300 scientifiques et experts du Vietnam, du Laos, du Cambodge, de Thaïlande et des deux Pays limitrophes (Chine et Myanmar), ainsi que des représentants d'organisations internationales, des partenaires de développement et des bailleurs de fonds, se sont réunis pour débattre du renforcement de la coopération transfrontalière pour l'eau, l'énergie et la sécurité alimentaire.

Le Mékong est de plus en plus exploité par les pays riverains pour soutenir leur développement socio-économique, alors même que les impacts du changement climatique affectent déjà son bassin.

Les experts ont mis l'accent sur les liens entre l'eau, l'énergie et la sécurité alimentaire, et le traitement cohérent qui doit leur être accordé pour parvenir à un développement durable. Ont également été abordés le rôle des eaux souterraines dans les bassins transfrontaliers et les stratégies pour l'adaptation au changement climatique. Une coopération transfrontalière renforcée est d'autant plus d'actualité avec la création d'une future Communauté Economique de l'ASEAN (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est) prévue pour 2015.

La Commission du Mékong a également élaboré des guides pour la construction des centrales hydroélectriques sur les cours d'eau transfrontaliers du Bassin de Mékong.

### COMMISSION DU MÉKONG (MRC)

P.O. Box 6101, Unit 18 Ban Sithane Neua, Sikhottabong District, VIENTIANE 01000 - RPD du Laos  
Tél. : +856 21 263 263 - Fax : +856 21 263 264  
[www.mrcmekong.org](http://www.mrcmekong.org)



## FORUM MONDIAL DE L'EAU 2015 : LANCEMENT DU PROCESSUS PRÉPARATOIRE RÉGIONAL EUROPE

Le Processus Régional est un élément clé de chaque Forum Mondial de l'Eau. Il a pour objectif de discuter des mesures adaptées pour résoudre les problèmes de l'eau dans un contexte régional spécifique.

Le Partenariat Français pour l'Eau et le Forum Danois de l'Eau, avec l'appui de l'Office International de l'Eau et de DHI, ont été chargés de l'animation du Processus Européen.

Le 19 mai à Bruxelles, les partenaires européens se sont réunis pour choisir les thèmes prioritaires pour lesquels la Région Europe a une particularité à mettre en avant en Corée, tels que l'application des Directives Européennes sur l'eau, la gestion des bassins transfrontaliers, l'adaptation aux effets du changement climatique, l'eau dans la

ville, l'efficacité de l'eau, avec un accent mis sur le nouveau Processus Science & Technologie (S & T).



### DANISH WATER FORUM - FORUM DANOIS DE L'EAU

Agern allé 5 - 2970 HØRSBOLM - Danemark  
Tél. : +45 4516 9038  
[www.danishwaterforum.dk](http://www.danishwaterforum.dk) - [dwf@danishwaterforum.dk](mailto:dwf@danishwaterforum.dk)

## LES AUTORITÉS LOCALES ET RÉGIONALES S'ENGAGENT POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT FACE AUX CHANGEMENTS GLOBAUX



Aujourd'hui, les services d'approvisionnement en eau sont de plus en plus décentralisés. Gérer l'eau de manière équitable, efficace et durable requiert des actions coordonnées et des solutions locales de la part des villes.

Le Pacte d'Istanbul pour l'eau, lancé en 2009 à l'occasion du 5<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau, incite ses signataires à mettre en place des actions concertées. A ce jour, le Pacte réunit plus de 1.100 signataires à travers le Monde, et ce grâce aux efforts constants des promoteurs du Pacte et de ses principaux partenaires tels que

CGLU (Réseau Mondial des Villes et Gouvernements Locaux et Régionaux) et l'ICLEI (Conseil International pour les Initiatives Ecologiques Locales).

Pour encourager d'autres acteurs à suivre leur exemple et rejoindre le Pacte, le Conseil Mondial de l'Eau et ses partenaires ont développé le site Internet du Pacte d'Istanbul pour l'eau : [www.istanbulwaterconsensus.org](http://www.istanbulwaterconsensus.org).

Le Dialogue pour l'Eau et les Villes tient lieu de réunion de lancement du Processus des Autorités Locales et Régionales du 7<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau.



**CONSEIL MONDIAL DE L'EAU** Conseil mondial de l'eau  
Espace Gaymard - 2-4 place d'Arvieux - 13002 MARSEILLE  
Tél. : 04 91 99 41 00 - Fax : 04 91 99 41 01  
[www.worldwatercouncil.org](http://www.worldwatercouncil.org)

## OMS : AMÉLIORER LA SÉCURITÉ SANITAIRE DE L'EAU POTABLE DANS LES PETITES COMMUNAUTÉS



La mise en place d'un plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau constitue l'approche la plus efficace en vue d'assurer l'alimentation en eau potable dans les systèmes d'approvisionnement en eau à petite échelle.

L'Organisation Mondiale de la Santé a rédigé un guide pratique qui explique cette approche, étape par étape, et présente un ensemble de modèles prêts à l'emploi, afin que les personnes ou entités chargées de

l'approvisionnement en eau dans les zones rurales puissent élaborer et mettre en œuvre leur propre plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau.

Ce guide pratique s'adresse en particulier aux membres des communautés rurales responsables de l'exploitation et de la gestion de l'approvisionnement en eau, ainsi qu'au personnel des services locaux de santé et d'approvisionnement en eau et aux Organisations Non Gouvernementales. Développées à partir d'expériences menées en Asie Centrale, ces recommandations sont applicables partout dans le Monde.

**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ**  
Avenue Appia 20 - 1211 GENÈVE 27 (Suisse)  
Tél. : + 41 22 791 21 11 - Fax : + 41 22 791 31 11  
[www.who.int](http://www.who.int)

## GRET : EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DANS LES VILLES DU SUD



De profondes mutations sociopolitiques et économiques accompagnent les phénomènes d'urbanisation des pays en développement et créent des dysfonctionnements qui ne sont pas sans conséquences sur l'accès à l'eau potable et l'assainissement dans les villes du Sud.

Se pose notamment de façon aiguë le problème de la desserte de ces services dans les quartiers défavorisés.

A partir d'une sélection d'expériences de terrain, les effets des transformations urbaines sur la délivrance des services d'eau et assainissement ont été analysés. Ils ont aussi examiné les politiques nationales dédiées à l'amélioration des conditions d'accès à ces services dans ces territoires défavorisés.

**GRET**  
45 bis avenue de la Belle Gabrielle  
94736 NOGENT-SUR-MARNE Cedex  
Tél. : 01 70 91 92 00 - Fax : 01 70 91 92 01  
[www.gret.org](http://www.gret.org)

## L'UE SOUTIENT LE DROIT À L'EAU POTABLE ET À L'ASSAINISSEMENT



"Right2Water" est la toute première campagne lancée en avril 2012 dans le cadre d'une initiative citoyenne européenne, visant à permettre aux citoyens de l'Union Européenne de demander à la Commission Européenne de proposer des mesures législatives dans des domaines relevant de la compétence de l'Union.

Les organisateurs de l'initiative ont recueilli, dans toute l'Europe, 1,89 million de signatures soutenant leur objectif : faire en sorte que tous les citoyens de l'UE jouissent du droit à l'eau potable et à l'assainissement.

Ils ont également demandé que :

- l'approvisionnement en eau et la gestion des ressources hydriques soient exclus des règles du marché unique et de la libéralisation ;
- des efforts supplémentaires soient fournis pour garantir l'accès universel à l'eau et à l'assainissement dans le Monde entier.

Bien qu'elle ne propose pas de nouvelles règles européennes à ce stade, la Commission s'est engagée à :

- accroître les efforts pour améliorer la mise en œuvre des règles de l'UE dans le domaine de l'eau par les administrations nationales ;
- améliorer la gestion des données et la diffusion des informations destinées aux citoyens ;
- étudier les bonnes pratiques et encourager le dialogue et les partenariats dans le secteur de l'eau ;
- améliorer la transparence et la responsabilisation des prestataires de services liés à l'eau ;
- promouvoir l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement ;
- lancer une consultation à l'échelle européenne sur les règles en matière d'eau potable afin d'évaluer les améliorations nécessaires à apporter.



**COMMISSION EUROPÉENNE**  
Rue de la Loi 200 - B - 1049 BRUXELLES - Belgique  
Tél. : + 32 (0)2 299 11 11  
<http://water.europa.eu>

## AGENCE EUROPÉENNE POUR L'ENVIRONNEMENT : UN MEILLEUR ACCÈS AUX DONNÉES SUR L'APPROVISIONNEMENT ET LE TRAITEMENT DE L'EAU POUR UNE MEILLEURE UTILISATION DE LA RESSOURCE



"Performance of water utilities beyond compliance : sharing knowledge bases to support environmental and resource-efficiency policies and technical improvements" est un rapport de l'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE), préparé en collaboration avec les associations européennes de l'eau, qui représentent environ 70.000 services publics fournissant de l'eau à environ 400 millions de personnes. Les données utilisées dans le rapport représentent les habi-

tudes "Eau" d'un échantillon d'environ 50 millions d'Européens.

Le rapport est publié peu de temps après l'engagement de la Commission Européenne pour améliorer la transparence et la responsabilité des prestataires de services de l'eau en donnant aux citoyens l'accès à des données comparables sur les principaux indicateurs économiques, techniques et de performance de qualité. Cet engagement est une réponse à l'initiative citoyenne européenne "Right2Water" (voir ci-dessus).

Principales conclusions :

- Le traitement des eaux usées est plus efficace dans les grandes stations d'épuration, avec des niveaux plus faibles de nutriments rejetés par rapport aux petites installations.

- Le volume d'eau perdue à cause de fuites et autres utilisations de l'eau non facturée varie considérablement à travers l'Europe. La moyenne parmi les 32 grandes compagnies étudiées est d'environ 8.5 m<sup>3</sup>/km de canalisation/jour. Ces pertes sont particulièrement importantes dans les zones où sévit une pénurie d'eau.
- La production, le transport et l'épuration de l'eau consomment de l'énergie, environ 5,5 % de la consommation globale d'électricité des ménages, sans inclure la gestion des eaux usées industrielles ou des eaux pluviales.

Ce rapport vise à aider l'UE à atteindre ses objectifs d'utilisation plus efficace des ressources. Il signale qu'il y a beaucoup d'informations sur les services publics et sur le respect de la législation, mais moins sur des détails plus spécifiques comme la quantité d'eau gaspillée, l'énergie utilisée, ... Ces informations sont pourtant utiles pour améliorer "l'efficacité des ressources", un objectif politique majeur en Europe.

Le rapport note aussi que les données nationales ne sont pas toujours comparables, ce qui ne permet pas la construction d'indicateurs européens représentatifs.

Agence européenne pour l'environnement



**AGENCE EUROPÉENNE DE L'ENVIRONNEMENT - AEE**  
Kongens Nytorv 6, 1050, COPENHAGUE K (Danemark)  
Tél. : +45 3336 7100  
[www.eea.europa.eu](http://www.eea.europa.eu)

## ÉVALUATION À MI-PARCOURS DE LA MISE EN ŒUVRE DES SCHÉMAS DIRECTEURS D'AMÉNAGEMENT DES EAUX



La Directive-Cadre sur l'Eau (DCE) impose aux Etats-Membres le retour au "Bon Etat" ou au bon potentiel de l'ensemble des Masses d'Eau présentes sur leur territoire et organise la marche à suivre. La France a fait le choix d'inclure les Plans de Gestion de Bassin prévus par la Directive dans les Schémas Directeurs d'Aménagement des Eaux (SDAGE). Ceux-ci et les Programmes de Mesures (PdM) associés, vont être révisés pour la période 2016-2021.

Une mission d'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre des SDAGE a été conduite par le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD), en liaison étroite avec la mission du Comité Interministériel de Modernisation de l'Action Publique (CIMAP) sur l'évaluation de la politique de l'eau.

Elle recommande de ne pas établir un objectif global national fixé a priori pour le deuxième cycle de la DCE.

La probable non-atteinte, en 2015, des objectifs globaux que l'Etat s'était fixé en 2009 doit être expliquée.

Les SDAGE couvrent des thématiques plus larges que les "Plans de Gestion de District Hydrographiques" prescrits par la Directive. La mission recommande un recentrage des SDAGE sur l'application de la DCE en s'assurant du caractère réaliste des objectifs retenus.

Un pilotage plus étroit du rapportage national et communautaire doit être réalisé.

La mise en œuvre des PdM prend la forme de Programmes d'Action Opérationnels Territoriaux (PAOT) : la mission recommande de les indure dans la chaîne d'élaboration des SDAGE-PdM.

### CGEDD

Tour Pascal B - 92055 LA DÉFENSE Cedex  
Tél. : 01 40 81 21 22

[www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr](http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr)



## FP2E - PARTENARIAT AVEC LES CHAMBRES D'AGRICULTURE POUR LA PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU



Les Entreprises de l'Eau (FP2E) et les Chambres d'Agriculture (APCA) viennent de renforcer leur démarche partenariale et leurs efforts conjoints pour la protection des captages d'eau potable, par la signature d'un nouvel accord de coopération.

Cette charte présente leurs engagements communs pour une production de la ressource en eau potable performante et durable.

Les Chambres d'Agriculture et les Entreprises de l'eau s'engagent désormais à :

- diffuser les bonnes pratiques et les expériences acquises sur les captages prioritaires en développant des partenariats locaux avec les acteurs des territoires,
- proposer aux Collectivités Locales et aux agriculteurs un éventail de solutions partenariales et agronomiques innovantes,
- renforcer la communication et la formation de l'ensemble des acteurs des territoires pour qu'ils accompagnent le changement.

### FP2E

48 rue de la Bienfaisance - 75008 PARIS  
Tél. : 01 53 70 13 58 - Fax : 01 53 70 13 41  
[www.fp2e.org](http://www.fp2e.org)



## 2014 - 2018 : L'AFD RENFORCE SES ENGAGEMENTS EN MATIÈRE D'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT

L'Agence Française de Développement (AFD) a décidé d'accroître ses engagements pour le secteur de l'eau dans les pays en développement. L'AFD intervient à travers le financement d'infrastructures, le renforcement des capacités et la production de connaissances.

Sur la période 2014-2018, l'Agence s'engage à financer 700 millions d'Euros par an pour l'eau dans les pays étrangers et 50 millions d'Euros en Outre-mer. Ses engagements se répartissent comme suit : l'Afrique subsaharienne reste la priorité de l'AFD avec un apport de 350 M€. L'Asie et l'Amérique Latine doivent répondre à de forts enjeux environnementaux auxquels l'AFD apportera une contribution de 250 M€. Enfin, 100 M€ seront apportés au Moyen-Orient et l'Afrique du Nord dans le but de préserver les ressources en eau.

L'Agence a multiplié par 6 depuis 2003 ses investissements en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement.

Les résultats escomptés des différents engagements pris par l'AFD sont en moyenne par an :

- 1,5 million de personnes accédant à une source d'eau potable non contaminée,
- 1 million de personnes ayant accès à l'assainissement,
- 4 millions de personnes dont le système d'eau potable est amélioré,
- 1,5 million de personnes dont le système d'assainissement est amélioré.

### AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

5 Rue Roland Barthes - 75598 PARIS Cedex 12  
Tél. : 01 53 44 31 31 - Fax : +01 44 87 99 39  
[www.afd.fr](http://www.afd.fr)



## PARIS : CONFÉRENCE MÉTROPOLITAINE SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT



Paris Métropole avec Eau de Paris, le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France, le Syndicat des Eaux de la presqu'Île de Gennevilliers, le Syndicat Mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du Bassin Versant de l'Yerres se sont réunis lors d'une Conférence en avril 2013 qui a permis de :

- débattre des enjeux de l'eau et de l'assainissement ;
- mettre en évidence leur dimension métropolitaine ;

- favoriser une meilleure appropriation des défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels les acteurs, dans leur diversité, sont confrontés ;
- et enfin formuler des propositions en faveur de la construction d'une métropole plus durable.

Les actes de cette conférence sont accessibles sur : [www.paris.fr/pratique/eau/donnees-rapports/p6467](http://www.paris.fr/pratique/eau/donnees-rapports/p6467)

MAIRIE DE PARIS

MAIRIE DE PARIS

Direction de la Propreté et de l'Eau  
55, rue de Lyon - 75012 PARIS  
Tél. : 01 75 77 35 82 - Fax : 01 75 77 35 89  
[www.paris.fr](http://www.paris.fr)

## "GOUVRHÔNE" : GOUVERNANCE TRANSFRONTALIÈRE DU RHÔNE, DU LÉMAN À LYON



Afin d'analyser les modalités actuelles de gestion du fleuve et de mieux comprendre les enjeux et leur évolution, le projet "GOUVRHÔNE" a débuté en mai 2012 pour une période de trois ans.

Financé par l'Office Fédéral suisse de l'Environnement, par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse, par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes (DREAL), par les Cantons de Genève et de Vaud ainsi que par les Services Industriels de Genève (SIG) et Electricité de France (EDF), le projet vise différents objectifs.

Il s'agit dans un premier temps d'analyser les différents dispositifs, ainsi que la configuration d'acteurs à l'œuvre pour la gestion du fleuve.

Ensuite, il s'agit de confronter la robustesse de cette structure aux principaux changements et aux enjeux de gouvernance du Rhône. Cette partie consistera notamment dans

la définition de différents scénarios climatiques permettant d'évaluer l'évolution du fleuve et de ses effets en termes de rivalités d'usage de la ressource. Le projet de recherche porte sur le tronçon allant du Lac Léman jusqu'à Lyon et se concentre sur cinq focales d'analyse : hydroélectricité / gestion des phénomènes extrêmes / prélèvements de la ressource (irrigation, refroidissement des centrales nucléaires, alimentation en eau potable) / gestion sédimentaire du fleuve et renaturation / Lac Léman.

"GOUVRHÔNE" a comme ambition de proposer différentes pistes de réflexion ou recommandations pour une gestion durable et coordonnée à la fois des usages et des écosystèmes du fleuve, dans une perspective transfrontalière de l'amont à l'aval.

Un Séminaire intermédiaire présentant les premiers résultats s'est tenu à Lyon en avril dernier.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

Groupe Politique, Environnement et Territoires (POLET)  
24 rue du Général-Dufour - CH - 1211 GENÈVE 4 (Suisse)  
Tél. : +41 (0)22 - 379 71 11 - Fax : +41 (0)22 - 379 11 34  
[www.unige.ch](http://www.unige.ch)

## EDF : EAU, ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT, DES ENJEUX À CONCILIER DANS LE BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

EDF est le premier producteur d'énergie du Bassin Rhône-Méditerranée avec environ 115 TWh par an.

Pour permettre cette production d'électricité - mission première du groupe - l'eau est indispensable, mais elle l'est tout autant pour de nombreux autres usages : l'eau potable en priorité, l'agriculture, le tourisme, l'industrie, transport fluvial, ...

Parallèlement, les évolutions climatiques et démographiques participent à l'accroissement continu des besoins.

La conciliation de tous les usages de l'eau et sa préservation sont donc des enjeux majeurs pour EDF, qui, en permanence, mène des actions pour la recherche d'un équilibre entre tous les besoins.

Maintien de la continuité écologique, maîtrise du transport solide, économies d'eau dans les process, amélioration de la qualité des rejets, restauration des milieux, sont quelques unes des actions menées dans le bassin et qui reflète l'engagement d'EDF aux côtés des acteurs de l'eau.

Une dynamique qui ne manquera pas de s'amplifier dans les prochaines années, avec l'entrée du Groupe EDF au Comité Directeur du Plan Rhône.

EDF

Délégation de bassin Rhône Méditerranée  
196 avenue Thiers - 69461 LYON  
Tél. : 0 820 031 422  
[www.edf.com](http://www.edf.com)



## LOIRE-BRETAGNE UN ÉTAT DES LIEUX ACTUALISÉ



Dans le but de préparer le travail sur le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2016-2021 du Bassin Loire-Bretagne, une mise à jour de l'Etat des Lieux a été réalisée. Elle permet d'identifier les Masses d'Eau du territoire qui risquent de ne pas être en bon état d'ici 2021.

Un premier Etat des Lieux avait initialement été réalisé en 2004. Les acteurs techniques locaux se sont concertés pour le consolider en 2012 et 2013. Après les consultations des instances de bassin et des Assemblées, il a été soumis au Comité de Bassin le 12 décembre 2013 : il a été approuvé par arrêté du 26 décembre 2013. Aujourd'hui, l'Etat des Lieux complet est disponible dans sa version mise à jour au 17 avril 2014.

Il présente l'analyse des caractéristiques du bassin et des incidences des activités sur l'état des eaux, l'analyse économique des utilisations de l'eau, et le registre des zones protégées. Avec la synthèse des questions importantes, l'Etat des Lieux constitue le socle pour la révision du SDAGE. L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne propose aussi en téléchargement un document de quatre pages intitulé "Etat des Lieux, ce qu'il faut en retenir", destiné à faciliter la compréhension de ce sujet.

### AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Avenue de Buffon - B.P. 6339 - 45063 ORLÉANS Cedex 2  
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74  
[www.eau-loire-bretagne.fr](http://www.eau-loire-bretagne.fr)

## SEINE-NORMANDIE



### TABLEAU DE BORD DU SDAGE EN SEINE-NORMANDIE



L'Agence de l'Eau Seine-Normandie vient de publier la version 2013 de son tableau de bord sur la mise en œuvre de son Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Il permet un suivi régulier et constitue un outil d'information privilégié pour en rendre compte à l'ensemble des acteurs du domaine de l'eau.

Il a pour but d'évaluer le degré d'atteinte des objectifs fixés par le SDAGE, ainsi que la prise en compte de ses orientations et de ses dispositions.

Ce tableau de bord est constitué de quatre volets. Le premier volet est consacré aux indicateurs d'atteinte des objectifs. Le second volet développe les "facteurs de contexte" susceptibles d'influencer les indicateurs du

tableau de bord : évolution de la réglementation et du climat (pluviométrie, hydrologie, etc.).

Le troisième volet présente les indicateurs d'évolution des pressions. Enfin, le quatrième volet est consacré aux indicateurs relatifs à la gouvernance (développement des SAGE, éducation à l'environnement, économie). Chaque indicateur fait l'objet d'une fiche spécifique mentionnant le lien avec les objectifs et orientations du SDAGE.

### AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE  
Tél. : 01 41 20 16 00 - Fax : 01 41 20 16 89  
[www.eau-seine-normandie.fr](http://www.eau-seine-normandie.fr)

## COLLABORATION ENTRE AGENCES DE L'EAU FRANÇAISES ET AGENCES NATIONALES EN AFRIQUE DE L'OUEST



Le Burkina Faso est pionnier en Afrique en matière de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). La tenue de la Conférence Ouest-Africaine sur la GIRE de Ouagadougou en mars 1998 a marqué un tournant dans les approches de la gestion de l'eau au niveau régional et a abouti au lancement du Plan d'Action Régional GIRE d'Afrique de l'Ouest. Des Agences de l'Eau ont été instaurées au Burkina Faso par la Loi d'Orientation relative à la Gestion de l'Eau de février 2001.

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et l'Agence de l'Eau du Nakanbé ont signé en octobre 2010 un protocole d'accord de coopération pour le développement d'actions communes dans le domaine de la GIRE et de la coopération décentralisée. La première phase s'est déroulée avec satisfaction en 2012 et 2013 avec l'accompagnement de l'OIEau comme Organisme d'exécution.

On note également depuis 2013 un projet de coopération institutionnelle entre les Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le "White Volta Basin Board" au Ghana, continuité aval du Bassin du Nakanbé.

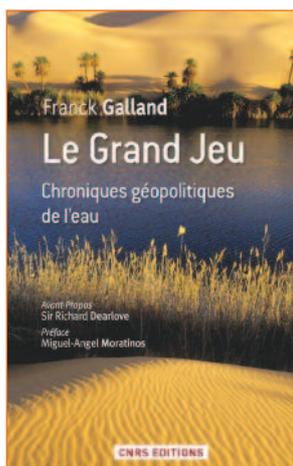
Un projet de coopération institutionnelle a également été mis en place fin 2013 entre les Agences de l'Eau Adour-Garonne et Seine-Normandie et l'Agence de l'Eau du Mouhoun au Burkina.

Enfin l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse envisage une collaboration avec le Togo et le Bénin pour un appui sur le Bassin du Mono.

Outre la collaboration directe entre Agences, les projets de coopération institutionnelle permettent le renforcement du cadre d'intervention et la facilitation de la mise en œuvre des projets de solidarité, en lien avec les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (ou équivalents).

De nouveaux projets de solidarité peuvent ainsi être identifiés et des "effets de levier" facilités avec d'autres financements. On dénombre par exemple 162 projets de coopération décentralisée au Burkina Faso avec l'appui des Agences françaises de l'Eau entre 2006 et 2013, pour un montant cumulé de plus de 8 millions d'Euros.

## LE GRAND JEU - CHRONIQUES GÉOPOLITIQUES DE L'EAU



De la Chine aux confins algéro-marocains, de l'Iran au Yémen en passant par le Bassin du Nil, ce livre analyse les perspectives sécuritaires et géopolitiques liées à l'eau.

Usages urbains et agricoles, complexité du couple eau/énergie, approvisionnement des villes, rivalités entre puissances, savoir-faire et technologies mobilisés par les techniciens et ingénieurs : la question hydraulique est devenue l'un des grands enjeux du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Source de conflit, l'eau peut également constituer un facteur de paix et de stabilité internationale, pour peu que les responsables politiques mettent concrètement en œuvre les principes "d'hydro-diplomatie".

Ce livre explore également pour la première fois les conséquences du Printemps arabe sur les infrastructures en eau dans des pays qui manquent structurellement de ce bien précieux, comme la Libye, la Tunisie, la Syrie.

**CNRS ÉDITIONS**

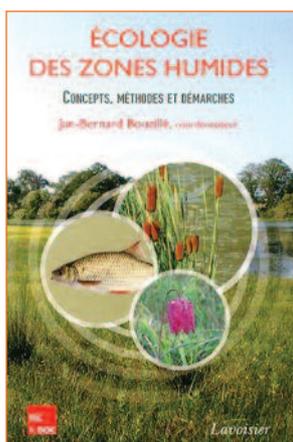
**CNRS ÉDITIONS**

15 rue Malebranche - 75005 PARIS

Tél. : 0 53 10 27 00

[www.cnrseditions.fr](http://www.cnrseditions.fr)

## ÉCOLOGIE DES ZONES HUMIDES : CONCEPTS, MÉTHODES ET DÉMARCHES



Cet ouvrage offre un vaste tour d'horizon des démarches scientifiques et des procédures utiles au suivi et à l'étude des zones humides.

L'orientation opérationnelle retenue s'appuie sur les concepts de biologie des populations et d'écologie des communautés, exposés de manière à aider les praticiens dans l'exercice de leur mission, à travers trois grands axes :

- la délimitation et la caractérisation des zones humides,

- la dynamique de la biodiversité en relation avec la gestion de l'eau,
- la présentation de procédures d'évaluation des fonctions écologiques des zones humides.

Il développe particulièrement la dimension biodiversité et de groupes bio-indicateurs et s'attache à établir des liens entre les questions de gestion concrète qui se posent dans les zones humides et les mécanismes biologiques et écologiques impliqués.

**ÉDITIONS LAVOISIER**

14, rue de Provigny - 94230 CACHAN

Tél. : 01 47 40 67 00

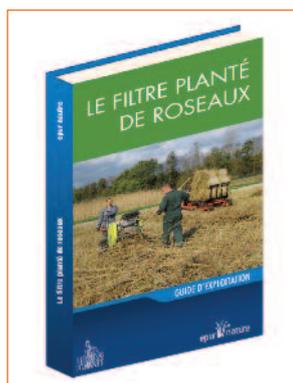
[editions.lavoisier.fr/](http://editions.lavoisier.fr)

**Editions**

**TEC**

**& DOC**

## LE FILTRE PLANTÉ DE ROSEAUX : GUIDE D'EXPLOITATION



Le Filtre Planté de Roseaux (FPR) bouleverse le paysage de l'épuration des eaux usées dans le Monde et particulièrement en France où l'impulsion initiale de l'IRSTEA a suscité la création de deux mille stations en dix ans.

Cette technique présente l'avantage déterminant de simplifier l'exploitation, sous réserve toutefois de respecter des règles élémentaires.

Ce guide est destiné au personnel de terrain et aux gestionnaires des stations FPR.

Très didactique, ponctué d'exemples concrets et de nombreuses illustrations en couleurs, il balaie l'ensemble de la problématique en trois volets principaux : l'entretien courant, le faucardage, le curage, et un calendrier de synthèse.

**ÉDITIONS JOHANET**

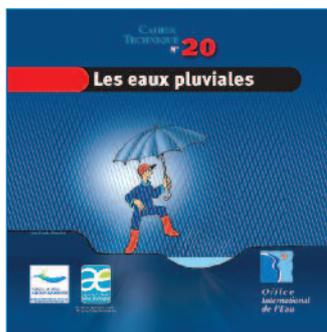
60, rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS

Tél. : 01 44 84 78 78 - Fax : 01 42 40 26 46

[www.editions-johanet.net](http://www.editions-johanet.net)

**ÉDITIONS JOHANET**

## UN NOUVEAU CAHIER TECHNIQUE DE L'OIEAU : LES EAUX PLUVIALES



La collection des Cahiers Techniques de l'OIEau s'enrichit d'un vingtième titre consacré aux eaux pluviales.

La gestion des eaux pluviales constitue un enjeu stratégique tant sur le plan de la sécurité des personnes et des biens, que sur celui de la protection de l'environnement et de la santé publique.

Aujourd'hui, la tendance est d'assurer une gestion intégrée des eaux pluviales, en harmonie avec l'aménagement urbain. On parle usuellement de "techniques alternatives", car elles constituent une alternative au "tout tuyau". Le concept s'appuie sur les principes suivants : limiter au strict nécessaire l'imperméabilisation des sols, gérer les eaux pluviales au plus près de là où elles tombent, favoriser l'infiltration, concevoir des ouvrages intégrés multifonctionnels.

Cette publication de 48 pages, basée essentiellement sur une importante iconographie à base de dessins et de photographies, est réalisée avec le soutien des Agences de l'Eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne, ainsi que de Limoges Métropole.

"Les Cahiers Techniques de l'OIEau" sont destinés aux professionnels de l'eau et de l'assainissement. Ils sont des outils pédagogiques de référence, présentant, en une quarantaine de pages et de façon simple, pratique et très illustrée, les connaissances essentielles et les pratiques de base du domaine traité.

**Retrouvez la liste des Cahiers techniques disponibles à l'adresse :**

**[www.oieau.org/eaudoc](http://www.oieau.org/eaudoc) (rubrique Produits)**

**OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNIDE**  
15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex  
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48  
cnide@oieau.fr - [www.oieau.org](http://www.oieau.org)

## NOS PARTENAIRES



**Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Énergie**  
(Direction de l'Eau et de la Biodiversité)



**Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**



**Le Ministère du Travail, de l'Emploi et du Dialogue Social**  
(Direction Générale de la Santé)



**Le Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International**  
(Direction Générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats)



**L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)**



**Les 6 Agences de l'Eau**



**Le Réseau International des Organismes de Bassin**



**Le Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau**

## VOS PROCHAINES "JOURNÉES DE L'OIEau"



Les "Journées de l'OIEau" s'adressent à des responsables et experts et portent sur des sujets d'actualités liés aux évolutions réglementaires, organisationnelles ou techniques.

**Les prochaines "Journées" du 3<sup>ème</sup> trimestre 2014 se tiendront :**

### ➤ LE 30 SEPTEMBRE À PARIS :

#### **Risques d'inondation : comment les prévenir ?**

Le risque d'inondation est le premier risque naturel en France et les conséquences peuvent coûter très cher à une Collectivité : atteinte à des vies humaines, à l'identité du territoire inondé, à son patrimoine culturel et environnemental, mais aussi à sa vie économique.

Une nouvelle politique nationale de gestion des risques d'inondation a été initiée et d'ici 2015, un Plan de Gestion des Risques Inondation (PGRI) sera mis en place sur chaque grand bassin hydrographique afin d'afficher les priorités de l'action. De plus, la Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et l'affirmation des métropoles aura le mérite de clarifier les responsabilités des Communes et des Etablissements Intercommunaux en matière de gestion du risque inondation.

Cette Journée propose de faire le point sur la stratégie nationale liée aux inondations et sur les outils disponibles et à venir, ainsi que sur les liens existant entre eux.

### ➤ LE 14 OCTOBRE À PARIS :

#### **Impact des rejets de station d'épuration sur le milieu récepteur.**

La Directive relative aux Eaux Résiduaires Urbaines (ERU) de 1991 prescrit la généralisation sur le territoire de l'Union Européenne du traitement des eaux usées urbaines, avant leur rejet dans le milieu naturel. La Directive-Cadre sur l'Eau (DCE), quant à elle, fixe des objectifs de bon état écologique et de bon état chimique des milieux aquatiques, qui nécessitent une qualité élevée des eaux rejetées par les systèmes d'assainissement.

Le lien entre ces deux Directives n'est pas toujours facile à cerner pour que les exploitants de STEP puissent se conformer à leurs préconisations.

Cette "Journée de l'OIEau" permettra de faire le point sur le sujet au travers de la présentation du contexte réglementaire, des pollutions générées par les STEP, des méthodes de suivi des milieux et des liens entre les pollutions et la qualité des milieux, et de bénéficier de nombreux retours d'expériences qui seront par ailleurs présentés.

**Retrouvez le détail des "Journées de l'OIEau" sur :**  
**[www.oieau.fr/cnfme](http://www.oieau.fr/cnfme)**

**Inscription : [inscription@oieau.fr](mailto:inscription@oieau.fr)**

**OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNFME**  
22 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex  
Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01  
[stages@oieau.fr](mailto:stages@oieau.fr) - [www.oieau.org](http://www.oieau.org)



## AQU@VEILLE

Le fil d'infos sur l'eau en temps réel sur votre smartphone



"AquaVeille", le service de veille de l'OIEau sur l'actualité du Monde de l'eau, vous permet d'accéder à une information française, européenne et internationale organisée par thèmes et par localisations, avec un lien direct vers le site de l'éditeur pour consulter l'intégralité des articles.

Deux modes d'accès sont désormais disponibles :

- Une application sur Smartphone, disponible en téléchargement sur l'App Store et sur Google Play, pour suivre les actualités en temps réel ;
- Une lettre électronique hebdomadaire, envoyée par courrier électronique.

**Sans abonnement :**

L'application sur Smartphone permet de suivre gratuitement l'actualité de l'OIEau, ainsi que celle du Ministère de l'Ecologie, des Agences de l'Eau, des Offices de l'Eau des DOM, et de l'ONEMA.

Des filtres thématiques et géographiques sont disponibles, pour accéder directement aux informations qui vous intéressent plus particulièrement.

**Avec abonnement, les abonnés bénéficient en plus de :**

- l'envoi hebdomadaire par courrier électronique de "La Lettre d'AquaVeille", avec les actualités issues de toutes les sources d'information de l'OIEau ;
- sur leur Smartphone, d'un accès au flux complet et continu d'informations issu de notre veille, aux archives, d'un service de notification (push paramétrable), permettant d'être alerté en temps réel des actualités les plus importantes publiées dans "AquaVeille".

Pour plus d'information : [www.oieau.fr/mobile/aquaveille](http://www.oieau.fr/mobile/aquaveille)

**OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNIDE**  
15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex  
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48  
cnide@oieau.fr - [www.oieau.org](http://www.oieau.org)

Trimestriel - 4 numéros/an

Directrice de la Publication : Christiane RUNEL  
Rédacteur : Didier DELAGE  
Maquette : Frédéric RANSONNETTE



Office International de l'Eau

Centre National d'Information et de Documentation sur l'Eau

15, rue Edouard Chamberland  
87065 Limoges Cedex  
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47  
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48  
E-Mail : [cnide@oieau.fr](mailto:cnide@oieau.fr)

Numéro Paritaire : AD 234  
ISSN : 0012-9003 - 60<sup>ème</sup> année



**OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - AQUACOOPE**  
BP 75 - 06902 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex  
Tél. : 04 92 94 58 00 - Fax : 04 93 65 44 02  
[aquacoope@oieau.fr](mailto:aquacoope@oieau.fr)  
[www.oieau.org](http://www.oieau.org)

### "Les Cahiers Techniques de l'OIEau"

Des guides techniques, pratiques et pédagogiques à l'usage des professionnels de l'eau et de l'assainissement



- |  |   |
|--|---|
| 1 Les pompes centrifuges               | 11 La télégestion des réseaux                   |
| 3 Réactifs de traitement d'eau potable | 16 Le dioxyde de chlore (revue éditée)          |
| 4 Instruments de mesure                | 17 La surpression (revue éditée)                |
| 5 Le comptage (revue éditée)           | 18 Le pompage des eaux usées                    |
| 6 La robinetterie (EP)                 | 19 L'alimentation en eau potable (revue éditée) |
| 9 L'ozonation des eaux                 | 20 Les eaux pluviales (revue éditée)            |
| 10 La chloration des eaux              | HS Qu'est-ce que l'épuration ?                  |

Renseignements - Commandes :

Tél. : 05 55 11 47 90 - Fax : 05 55 11 47 48 - Mail : [audoc@oieau.fr](mailto:audoc@oieau.fr) - Web : [www.oieau.org](http://www.oieau.org)



## Réduire la consommation d'eau des complexes touristiques méditerranéens

La Région Méditerranéenne est la première destination touristique mondiale. Les pays riverains doivent faire face à un double défi : concilier l'importance de ce secteur pour leur économie, avec les pénuries d'eau qui touchent la plupart d'entre eux et menacent l'approvisionnement des populations autochtones.

Le projet "demEAUmed" vise à instaurer un quasi circuit fermé pour l'eau au sein des stations touristiques, grâce à la mise en place de technologies innovantes de traitement et de gestion.

L'utilisation de sources alternatives (eau souterraine ou eau de pluie traitées, réutilisation d'eaux grises ou usées pour l'arrosage des espaces verts et récréatifs), couplée à des dispositifs intelligent de contrôle et de gestion, doit permettre de répondre aux différents besoins des établissements touristiques, tout en réduisant la consommation d'eau douce et l'impact environnemental.

"demEAUmed" se propose d'associer représentants de l'industrie, gestionnaires de l'eau et experts scientifiques et techniques pour construire un site de démonstration et le promouvoir.

C'est l'hôtel Samba, situé près de Barcelone, qui a été choisi pour l'expérimentation. A terme, il constituera une plate-forme pour promouvoir l'utilisation de technologies novatrices et durables dans d'autres installations touristiques en Méditerranée et ailleurs.

Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne au titre du 7<sup>ème</sup> Programme-Cadre de R&D, avec un budget de l'ordre de 5,8 M€ pour une durée de 42 mois.

Le consortium "demEAUmed" est composé de 15 Membres de sept Pays européens : Espagne, Allemagne, Pays-Bas, Autriche, Italie, France et la Belgique.

C'est le SEMIDE qui assure la dissémination des résultats du projet.

Pour plus d'information : [www.demeaumed.eu](http://www.demeaumed.eu)